

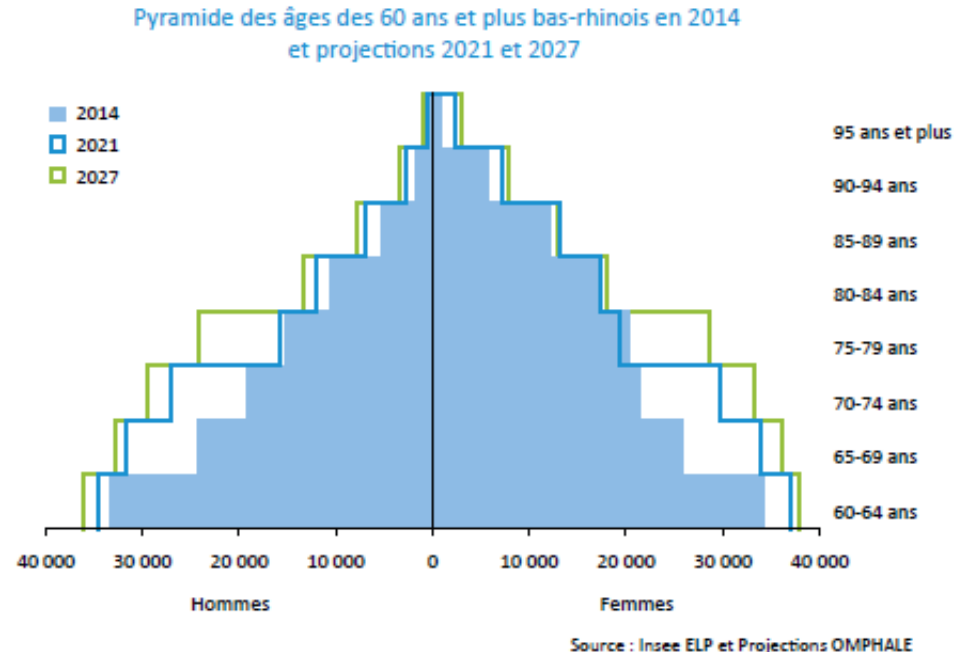
Quelle offre d'habitat et de services pour accompagner l'avancée en âge des bas-rhinois?

Le **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**
DU BAS-RHIN
au  de VOS VIES

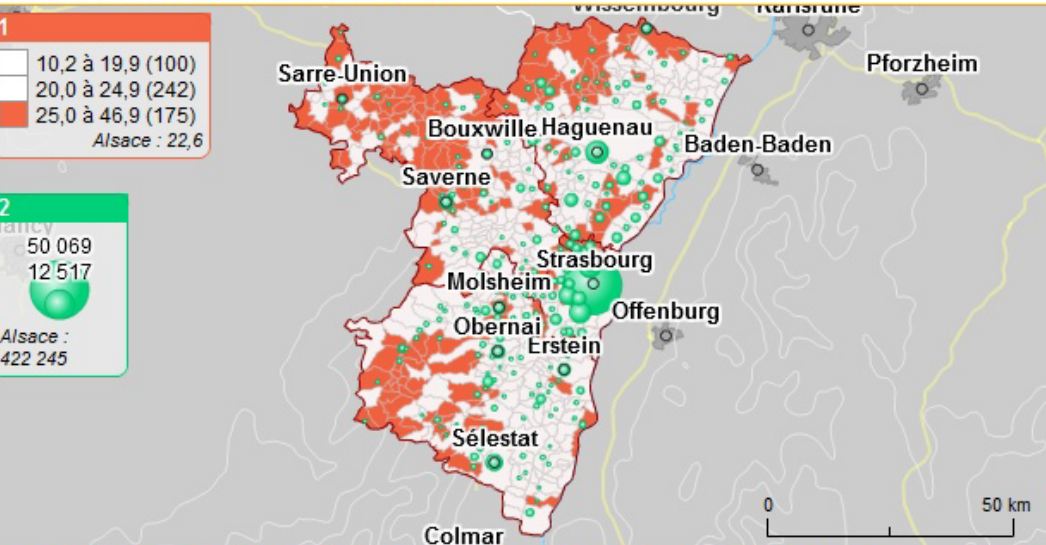


La prise en compte du vieillissement est un enjeu départemental

- **Population âgée du Bas-Rhin** (au 1^{er} janvier 2012)
 - 87 652 personnes âgées de 75 ans et plus (7,9% de la population)
 - Rang national : 82^{ème} position
- **Une évolution de 13,6% entre 2007 et 2012, contre 10% au niveau national**
- **L'augmentation massive des personnes âgées va créer un déséquilibre entre actif et retraité**

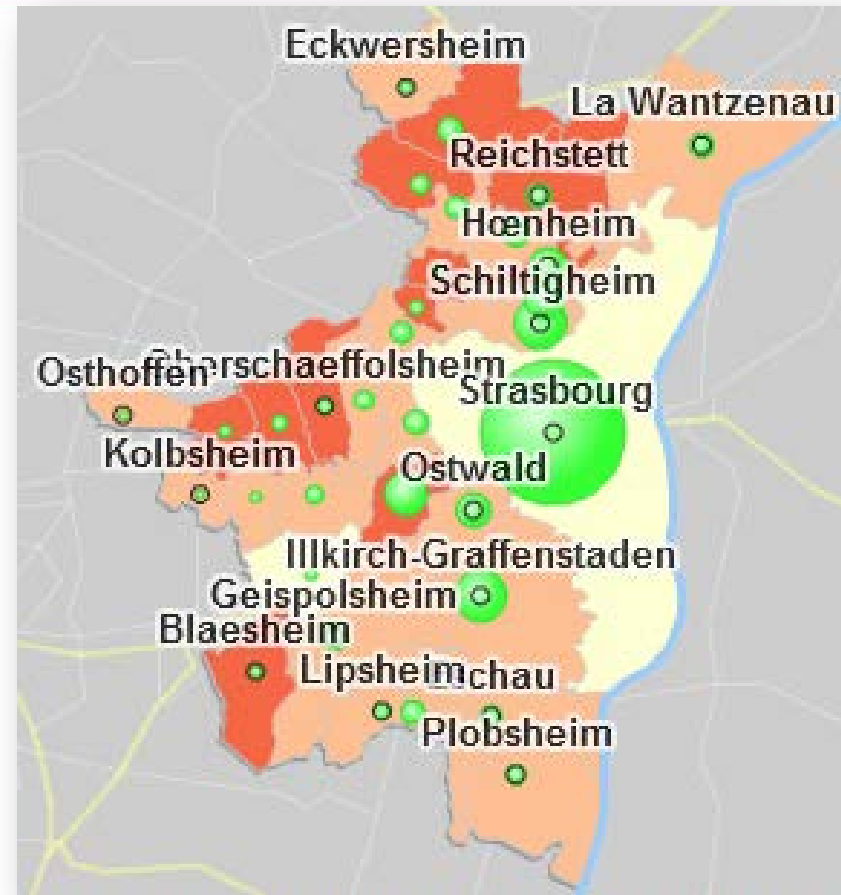


Le vieillissement de la population concerne tous les territoires du Bas-Rhin



DAEUS - IGN ADMINEXPRESS 2017 / INSEE 2016-17 / EUROGEOgraphics 2014 - Bas-Rhin par commune
Directeur du Conseil Départemental du Bas-Rhin

Communes où la part de plus de 60 ans dépasse 25% de la population totale



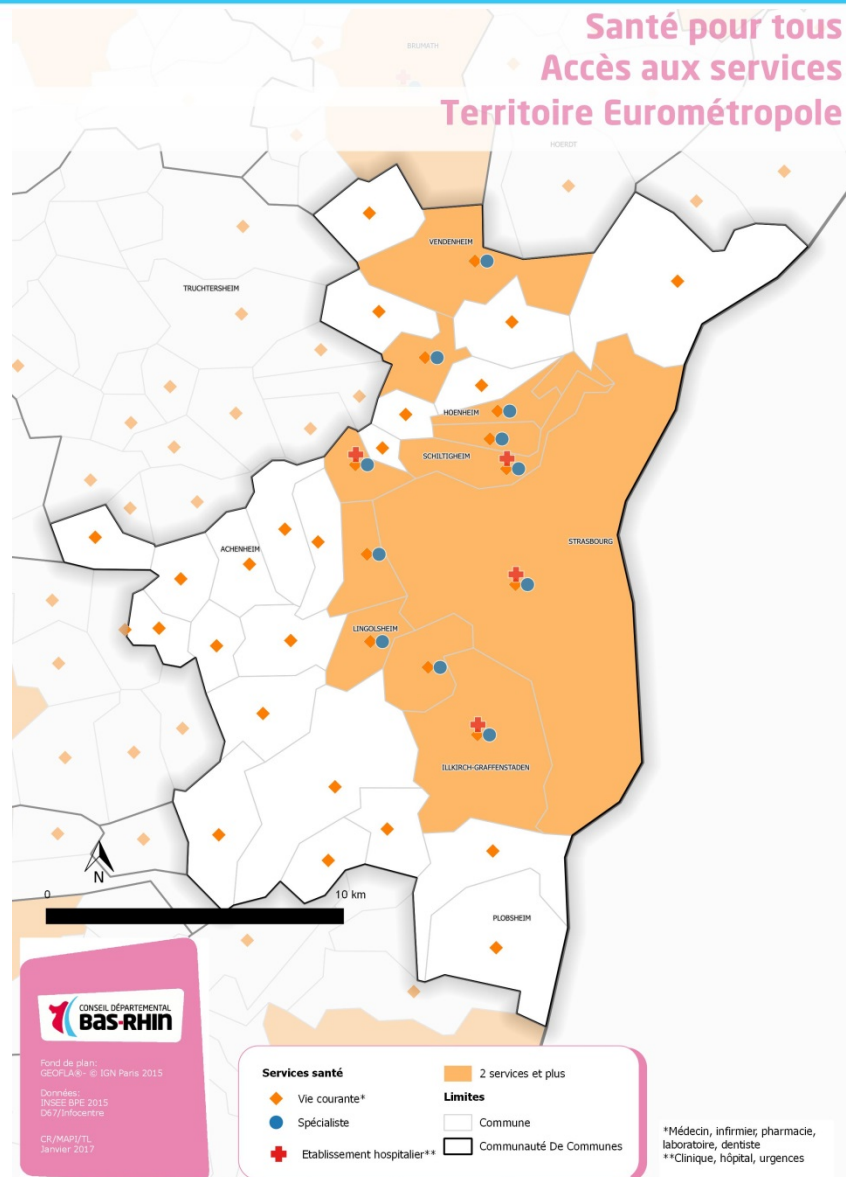
SOURCES : INSEE RGP

Tout le département est concerné par l'avancée en âge, mais on constate des disparités territoriales notamment sur les communes ayant développé des lotissements dans les années 1970-1980

Le Département souhaite développer des territoires bienveillants pour les seniors

- Repenser la manière de « mieux vivre ensemble », l'amélioration de l'environnement passe par la mise en place d'infrastructures et de services multiples favorisant le bien-être et l'implication des habitants (exemple de la maison des aînés)
- Renforcer les liens, les solidarités et la coopération entre l'ensemble des acteurs du territoire
- Favoriser le bien vieillir chez soi et promouvoir un habitat adapté dans un espace urbain adapté

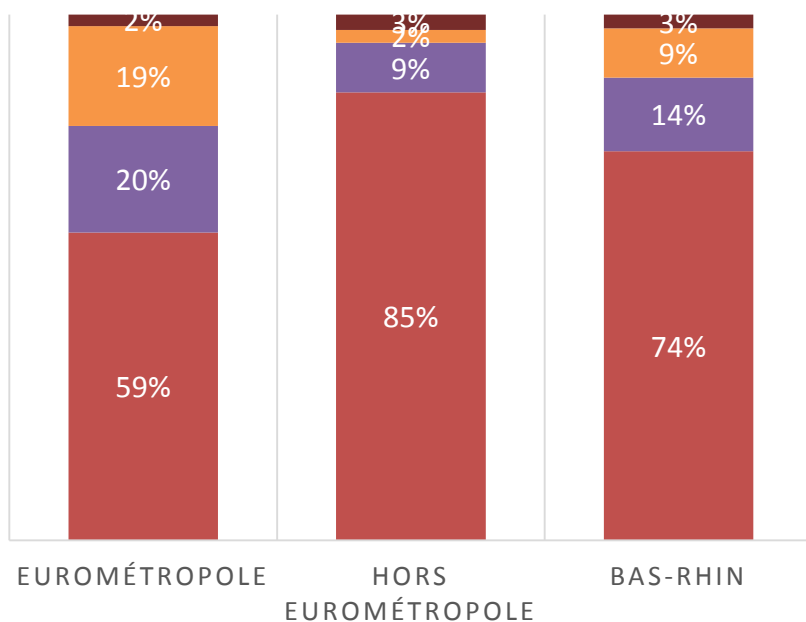
Des services de santé bien représentés (SDAASP)



- L'offre d'habitat doit se réfléchir en lien avec le quotidien: manger, se soigner, se déplacer
- L'offre de service, et notamment celle concernant la santé, est globalement présente sur tout le territoire de l'Eurométropole

Les situations en matière d'habitat des plus de 65 ans

■ Propriétaires ■ Locataires non HLM ■ Locataires HLM ■ Autre



39 % des séniors sont locataires dont la moitié dans le parc HLM

- chiffre en augmentation
- parc adapté à une population jeune

59% des séniors sont propriétaires

- Parc inadapté
- Mobilité de recours vers le locatif social avec l'avancée en âge : 10,3% des emménagés récents dans le parc social ont plus de 60 ans

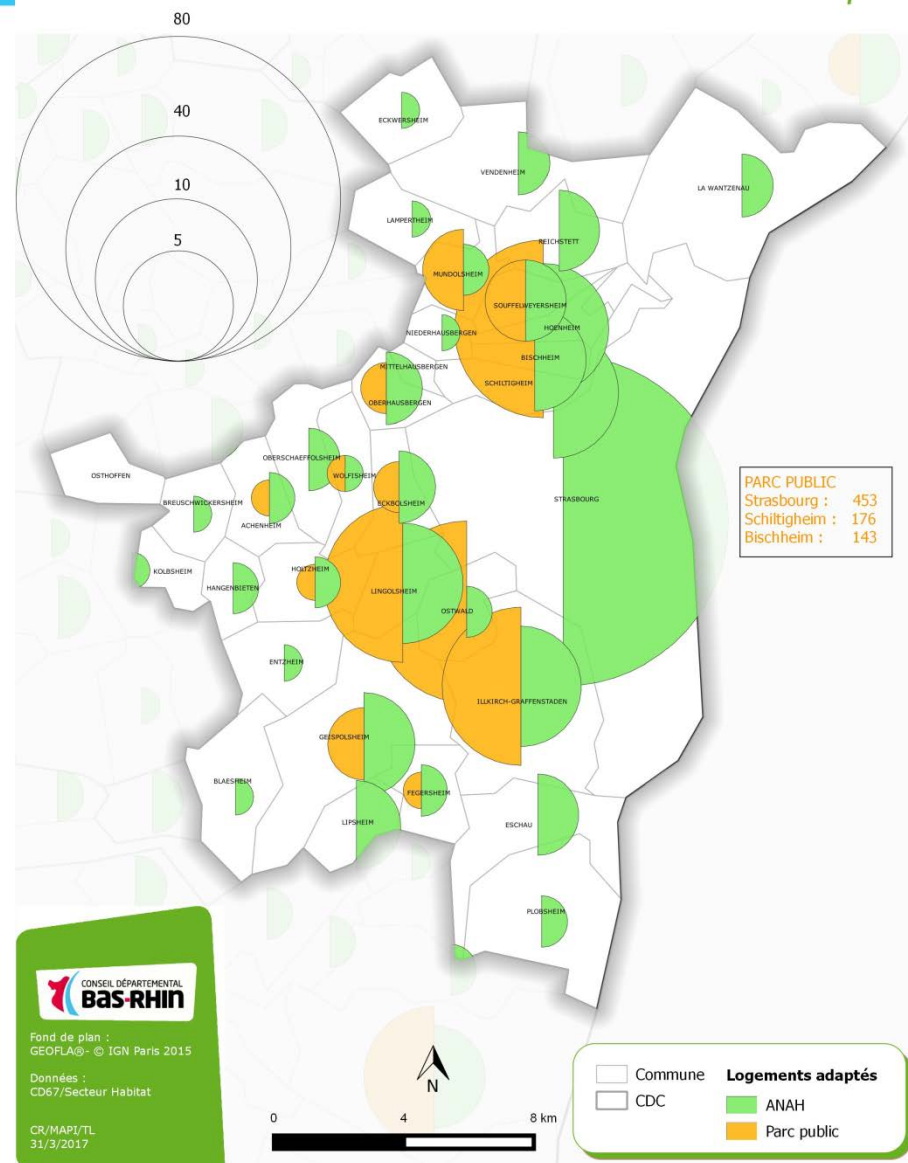
Développer des logements adaptés pour tous dès la conception

- Pour répondre à toutes les formes de handicap en même temps, on a multiplié les normes
- Si on réfléchit dès la conception à un usage confortable pour tous, on répond aux besoins sans stigmatisation
- Une illustration: le film ADHORA
https://www.youtube.com/watch?v=__hR3I-9V6LM

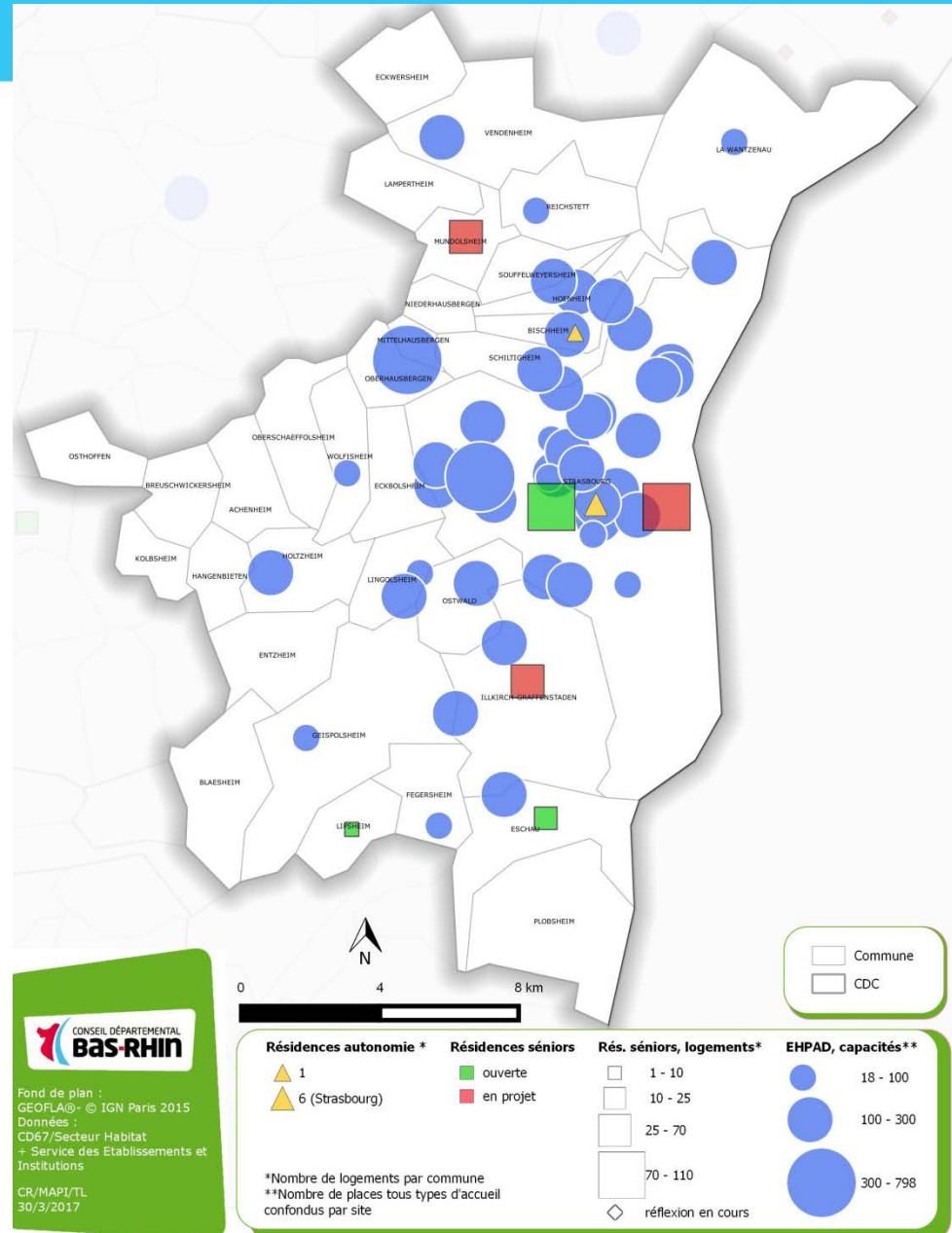


Maintien à domicile : adapter les logements à la perte d'autonomie (2012-2016)

- Les dispositifs d'adaptation du logement sont déployés sur l'Eurométropole
 - Sont-ils suffisamment connus ?
 - Les seniors sont-ils suffisamment sensibilisés aux solutions existantes ?
- Présentation des dispositifs d'adaptation des logements par le CEP-CICAT (*Mhand HALASSA*)



- Des solutions alternatives à l'EHPAD et au maintien à domicile ont été déployées
- Présentation de deux expériences de résidences seniors :
 - *Eschau : M. Sublon*
 - *Strasbourg Neuhof: Mme Jacob*
- Sont-elles suffisamment connues du public ?
- Les seniors adhèrent-ils à ces projets ?
- Faut-il assurer un maillage homogène des territoires ?



Premiers éléments de bilan des résidences seniors

1. Fragilité de la définition des résidences seniors et du cadre juridique

- L'appel à projet laissait beaucoup de liberté dans le montage du projet
- Certains points restent à clarifier: la gestion des espaces mutualisés, la gestion des situations de perte d'autonomie

2. Une hétérogénéité dans la nature des services

- Nécessité d'un socle minimal de services ?
- Attentes émergentes : socle de services (repas), veille sécurisante, conciergerie adaptée

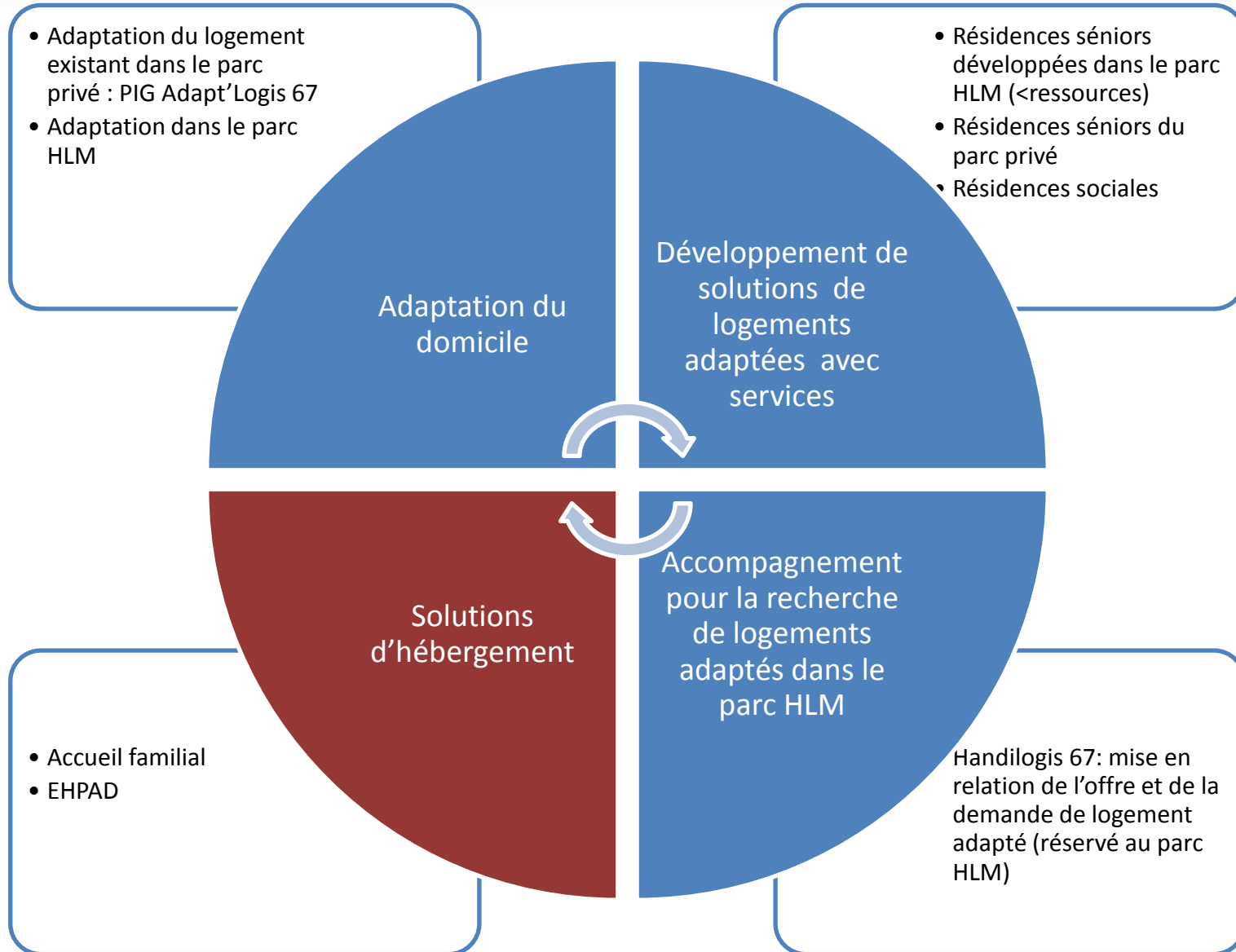
3. Interrogation sur le parcours résidentiel, perte d'autonomie

- Un public globalement conforme « à la cible » initiale au regard des données APA
- Equilibre entre volonté de maintien à domicile et limites de ce même maintien à domicile en cas de perte d'autonomie
- Nécessité d'améliorer la connaissance de l'offre et l'accompagnement pour les seniors pour un meilleur accès et une meilleure montée en charge des résidences seniors.

4. Nécessité d'une convergence des acteurs

- partagé : quel engagement des communes, du CD67, ...
- Difficulté à trouver des gestionnaires sur le volet social
- Autour de la taille et de l'implantation optimales

Des solutions d'habitat existent avec des de services plus ou moins développés





Quels actions pour répondre aux enjeux du territoire ?

- Comment organiser le repérage, l'observation et l'évaluation des besoins ?
- Comment faciliter le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie tout en veillant au confort des logements ?
- Comment sensibiliser les séniors à la perte d'autonomie et aux différentes solutions possibles ?
- Comment développer une offre en logements adaptés aux besoins et aux souhaits des seniors (*adaptation, domotique...*) ?
- Comment articuler l'offre de logement avec l'offre de transport et l'accès aux commerces et services ?